

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
QUE :**

**LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2020
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES
ANNÉES 2020-2021-2022**

Une séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2020 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 aura lieu à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe

LE MARDI 17 DÉCEMBRE 2019 à 19 h 30

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce cinquième jour de décembre deux mille dix-neuf.



Éric Lachapelle
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5 décembre 2019, entre 16 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 décembre 2019.



Éric Lachapelle
Directeur général et secrétaire-trésorier